

TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES MODIFIES,
APPLICABLES DES LA RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2019

SERVICES PÉRISCOLAIRES :

	Accueil périscolaire Matin		Temps méridien avec repas	Accueil périscolaire Soir		
	7h-7h30	7h30-8h	11h45-13h50 (maternelle) 11h40-13h45 (élémentaire)	16h30- 17h30	17h30- 18h	18h- 18h30
Quotient familial > 3200€	2,04 €	1,64 €	6,10 €	4,07 €	1,64 €	1,64 €
Quotient familial 2200€ - 3199€	1,64 €	1,59 €	5,60 €	3,87 €	1,59 €	1,59 €
Quotient familial 1500€ - 2199€	1,59 €	1,54 €	5,10 €	3,66 €	1,54 €	1,54 €
Quotient familial 800€ - 1499€	1,54 €	1,49 €	4,60 €	3,46 €	1,49 €	1,49 €
Quotient familial < 800€	1,49 €	1,44 €	4,20 €	3,26 €	1,44 €	1,44 €

➤ Temps méridien :

- Participation aux frais d'encadrement des enfants accueillis avec leur repas : 3 €
- Enfant non inscrit : 10 € la première fois, 15 € à partir de la deuxième fois (décompte par année scolaire et par enfant ; un courrier explicatif sera adressé à la famille concernée dès la deuxième fois)

➤ Accueil périscolaire du soir :

- En cas de retard à 18 h 30 : 5 € en sus dès le troisième retard (décompte par année scolaire et par enfant)



SERVICES EXTRASCOLAIRES :

FILL'OUS	Mercredi			Vacances	Repas
	Demi-journée avec repas (matin)	Demi-journée sans repas (après-midi)	Journée avec repas	Journée avec repas	(2)
Tranche 1 (0 - 800) (1)	9,25	4,25	13,5	Bon CAF + 4,5	0
Tranche 2 (0 - 1000)	12,5	7,5	20	16,5	5
Tranche 3 (1001 - 1200)	15	10	25	21,5	5
Tranche 4 (1201 - 1800)	17	12	29	26	5
Tranche 5 (1801 - 2500)	18,5	13,5	32	30	5
Tranche 6 (2501 - 3000)	20,25	15,25	35,5	34	5
Tranche 7 (3001- 7000)	21,25	16,25	37,5	35	5
Tranche 8 (7001 et plus)	23,5	18,5	42	39	5

(1) Tarifs appliqués aux bénéficiaires de bons CAF uniquement

(2) Tarif « repas » applicable en cas d'annulation la veille après 10 h 00

Enfants accueillis avec leur repas dans le cadre d'un PAI : déduction de 3 € appliquée au tarif concerné.